



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 avril 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 avril 2010

SEANCE DU 26 AVRIL 2010

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE CHOLETTE -
SECTION ' RUE D'ANTES ' - CONSULTATION
PAR PROCÉDURE ADAPTÉE - LOT 1 ET 2 -
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 19 mai 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Aurélien MANSART -

Excusés ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE - Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN - Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE CHOLETTE - SECTION ' RUE
D'ANTES ' - CONSULTATION PAR PROCÉDURE ADAPTÉE - LOT 1
ET 2 - AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de son programme de voirie, la ville de Niort a décidé de lancer la phase II de l'opération d'aménagement de la rue de Cholette. Celle-ci concerne la section située entre la rue d'Antes (hors carrefour) et la rue des Mésanges, soit un linéaire d'environ 490 ml.

Les études conduites par le maître d'œuvre de l'opération, le groupement conjoint A2Infra/Zéphir, ont permis d'aboutir à une définition technique et financière du projet sous forme d'un découpage des travaux dans l'objectif de planifier et coordonner les activités des différentes entreprises en fonction de leurs contraintes techniques et notamment des périodes d'intervention.

Le lot 1 « *voirie et réseaux divers* » sera réalisé en une seule tranche comportant trois tronçons :

- au droit du verger compris structure de chaussée
- rue du chant des Oiseaux jusqu'au début du verger
- rue d'Antes jusqu'à la rue du Chant des Oiseaux

La tranche de travaux relative au lot 2 « *espaces verts* » sera mise en œuvre selon le phasage suivant :

- phase 1 : préparation du sol (nettoyage, abattage, terrassement et apport de terre végétale)
- phase 2 : engazonnement et plantation

Après consultation par procédure adaptée, la commission « marchés » s'est réunie le 19 avril 2010 pour donner un avis sur le choix des attributaires.

La dépense inscrite au budget principal sera imputée au chapitre opération 82009021.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés de travaux attribués à :
 - pour le lot 1 : SA EUROVIA pour un montant de 228 758,39 € TTC
 - pour le lot 2 : Sud Vendée Paysage pour un montant de 36 969,63 € TTC
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE